

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024 à 19H00**



**N°001/2024 - Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal**

Conseillers en exercice : **25** – Présents : **18** – Excusés avec Pouvoir : **5** – Excusé sans Pouvoir : **1**  
Absent : **1** – Votants : **23**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 7 FÉVRIER**, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du **1<sup>er</sup> février 2024**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS :**

**Mesdames, Messieurs :**

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, GALIEN Jean-Michel, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis.

**ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :**

**Mesdames, Messieurs :**

**FERAUD Valérie** (pouvoir donné à Guillaume FAUVET), **GONGUET Nathalie** (pouvoir donné à Jean-Luc BERNARD), **SAUDRAIS Nadia** (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), **TRICHOT Patricia** (pouvoir donné à Frédéric MARCILLAC), **VIGNAGA Isabelle** (pouvoir donné à Francis SCHWINTNER).

**ETAIT EXCUSÉ SANS POUVOIR : GRUET Alexis**

**ETAIT ABSENT : VAUGEOIS Patrick**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**1. Commande Publique :**

**1.1. Récapitulatif des devis signés par le Maire et ses Adjointes :**

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des devis, bons de commandes et marchés de travaux, de prestations de services et de fournitures signés depuis le dernier Conseil Municipal en date 8 novembre 2023, et dont le montant est supérieur à 500 € HT :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240207-001-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024  
Publication : 09/02/2024

DATE	PRESTATAIRE	SIGNATAIRE	OBJET COMMANDE	HT	TTC
07/12/23	BCI	G.FAUVET	Remplacement du mobilier de la bibliothèque	35 639,36 €	42 912,25 €
01/12/23	NATURALIS	G.FAUVET	Fourniture de gazon pour regarnissage des terrains de football	4 042,50 €	4 446,75 €
29/11/23	SOGELINK	G.FAUVET	DT/DICT - Renouvellement pack de documents	600,00 €	720,00 €
24/11/23	PARIZOT Michel	G.FAUVET	Tracteur Tondeuse	18 822,00 €	22 586,40 €
14/11/23	AEROLOGY	G.FAUVET	Mission perméabilité à l'air – restructuration Salle des fêtes	2 460,00 €	2 952,00 €
12/10/23	SITI	G.FAUVET	Mise en page du guide des familles	970,00 €	1 164,00 €
19/11/23	TABOURET	G.FAUVET	Travaux de démolition – reconstruction d'un mur de soutènement au 120 chemin du Bourg –	14 120,52 €	16 944,62 €
18/12/23	SAS AB SOLUTIONS	G.FAUVET	Traitement fongique + remontées capillaires Salle des fêtes	20 190,00 €	24 228,00 €
20/12/23	FERMANDISES	G.FAUVET	Nourriture pour la cérémonie des vœux	1 461,12 €	1 541,48 €
08/01/24	RH SOLUTIONS	G.FAUVET	Accompagnement Équipe de Direction	982,00 €	1 178,40 €
08/01/24	FRAIKIN	G.FAUVET	Location d'un camion 19 tonnes pour le chantier busage en régie chemin du champ du conte	3 538,38 €	4 157,12 €
23/07/24	SIGMA-RISK	G.FAUVET	Prestation d'AMO pour la passation d'un contrat d'assurance dommage ouvrage pour la salle des fêtes	1000,00 €	1200,00 €

1.2. Prestation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à l'Agence d'ingénierie de l'Ain – Rénovation de l'école des Vavres

Dans le cadre du projet de rénovation de l'école des Vavres, la commune a conventionné avec l'Agence d'ingénierie la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant total de 20 025€ HT soit 24 030 € TTC.

La prestation proposée englobe les missions suivantes :

- Étude de faisabilité bâtiment
- Étude de Programmation
- Assistance à la passation de Prestations intellectuelles
- Marché à procédure adaptée
- Appui technique en phase conception
- Appui administratif (suivi de la MOE)
- Assistance en phase pré-opérationnelle
- Assistance en phase de conception
- Assistance à la passation des marchés de travaux
- AMO - Suivi de chantier

1.3. Signature du marché et de l'avenant n°1 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du PLU

Dans le cadre de la révision du PLU, il convient d'autoriser la signature :

- du marché subséquent relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du PLU de Saint-Denis-lès-Bourg conclu avec la société CITADIA pour un montant total de 96 137,50€ HT soit 115 365€ TTC.
- d'un premier avenant qui prend acte de la modification de la dénomination du titulaire du marché subséquent en raison de la fusion entre les sociétés CITADIA et Even Conseil au 1<sup>er</sup> janvier 2024, qui deviennent la société Citadia Conseil.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240207-001-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024  
Publication : 09/02/2024

## 2. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

Le Maire rend compte au Conseil municipal des DIA pour lesquelles le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre :

Numéro de dossier	Adresse terrain	Désignation du bien	Déclat. adoptée
DIA00134423A0063	115 rue Clément Ader	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0064	544 chemin des Lazaristes	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0065	329 rue de la Charpine	Jardin	Non préemption
DIA00134423A0066	708 rue Jean Mermoz	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0067	357 rue Brillat Savarin	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0068	240 rue de la Charpine	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0069	232 rue Lamartine	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0070	200 rue Schutterwald	Maison d'habitation	Non préemption

## 3. Bail de location des terrains sis chemin du Moulin Neuf cadastrés section C n°1111, 1112 et 1116

La commune a signé un bail de location avec l'entreprise COLAS pour le stockage de leurs matériaux sur une partie de la parcelle de l'ancienne STEP correspondant à 2 850m<sup>2</sup>. Le bail est signé pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le montant de la location s'élève annuellement à 3 360€.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE des attributions exercées par le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions sus nommées.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,  
Guillaume FAUVET



Le secrétaire  
Patrick BOUVARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240207-001-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024  
Publication : 09/02/2024